

## DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 15 décembre 2025 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Robert AGUETTAZ.

Étaient présents : M. **AGUETTAZ** Robert, M. **ANDREYS** Stéphane, Mme **ANDUGAR** Sandrine, M. **CHEVALLIER** Christophe, Mme **GINET** Jane, M. **GRENAUD** Michel, Mme **MARTINEZ** Nathalie, Mme **MERLIER** Séverine, Mme **MONANGE** Myriam, M. Alain **ROBERT** Mme **SCAPOLAN** Martine.

Pouvoir(s) : M. **BELLOT** donne pouvoir à Mme MERLIER

Absent(s) : Bernard **CARON**, Delphine **LAPLANCHE**, Christian **PLUCHE**, Marianne **SPIRITO**, Marlène **THUILIER**.

Secrétaire de séance : Monsieur Stéphane ANDREYS

-----  
Le SDES participe financièrement aux travaux de rénovation énergétique des bâtiments des communes adhérentes au SDES.

Suite à l'audit réalisé par le bureau Phoenix, le coût des travaux est estimé à 210.000,00 € H.T ; la maîtrise d'œuvre à 20.000,00 € H.T., soit un total de 230.000,00 € H.T.

Le projet comprend l'isolation extérieurs des murs, l'isolation de la toiture, l'optimisation de la programmation et régulation du chauffage, le calorifugeage des réseaux en espaces non chauffés, l'installation d'une pompe à chaleur avec éventuellement une hybridation de la chaudière, le remplacement des menuiseries, l'amélioration du confort d'été.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **SE PRONONCE** sur le plan de financement prévisionnel suivant :
  - Fonds libres : 230.000,00 € H.T.
  - Emprunts : néant
  - Autres aides financières : néant
- **SOLLICITE** l'aide financière du SDES en complément du plan de financement ci-dessus ;
- **S'ENGAGE** à ne pas commencer les travaux avant la notification de décision d'attribution de la participation financière du SDES ;
- **S'ENGAGE** à réaliser les travaux dans un délai d'un an à compter de la date de notification de l'attribution de la participation du SDES ;
- **S'ENGAGE** à rétrocéder au SDES les CEE associés aux travaux et à signer la convention afférente.

Date de convocation :  
9 décembre 2025

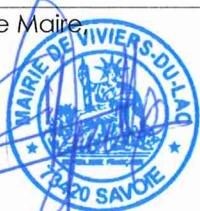
Date d'affichage :  
9 décembre 2025

Délibération D2025\_080  
SDES : demande de  
subvention au titre de la  
rénovation énergétique  
de la mairie

Le secrétaire de  
séance,

M. ANDREYS

Le Maire



Robert AGUETTAZ